

- Nom du client : MARCOUIRE DENIS
- Adresse desservie : 42 RUE DES ETUDES
BRAM

→ Message

622230399296 622

M. MARCOUIRE DENIS
MME PUEL CHLOE
42 RUE DES ETUDES
11150 BRAM

→ Contacts

✉ Gérer votre compte sur internet
www.saurclient.fr

📞 Service Clients
04 34 20 30 00 (prix d'un appel local)
Du Lundi au Vendredi 8h-18h

🔧 Dépannage 24h/24
04 34 20 30 07 (prix d'un appel local)

✉ TSA 32608
92894 NANTERRE CEDEX 09

🏠 Accueil
22 rue de Mauzac 11300 CEPPIE
Le mardi de 9h à 12h et de 13h à 16h

Votre facture de résiliation du 30 octobre 2023

Voici votre facture de résiliation et d'arrêt de compte dont le détail figure au verso.
Vous nous avez adressé le relevé de votre compteur le **30 octobre 2023**

Votre consommation de : 26 m³

Montant prélevé le 14 novembre 2023 : 92,93 €

	€TTC
Distribution de l'eau potable	44,15
COM COM PIEGE LAURAGAIS MALEPERE - BRAM	
Collecte et traitement des eaux usées	36,52
COM COM PIEGE LAURAGAIS MALEPERE - BRAM	
Organismes publics	12,26
Total facture	92,93
Montant à prélever	92,93

détail au verso

Répartition de votre facture



- Distribution de l'eau potable 47,5%
- Collecte et traitement des eaux usées 39,3%
- Organismes publics 13,2%

Conformément à votre demande, le montant de cette facture sera prélevé à partir du 14 novembre 2023 sur votre compte numéro XXXXX925696.

Vos informations de prélèvement SEPA :

Identifiant du créancier (ICS) : FR86ZZZ003506

Référence unique de mandat (RUM) : S-6-6990012194-011260113-01

Adresse desservie :	Consommation	Compteur	Diamètre	Ancien relevé	Nouveau relevé	Information			
		26 m ³	012704	015 mm	20/06/2023	10	30/10/2023	36	Relevé par client
Votre facture en détail		Périodes	Tranches en m ³	Quantité ou volume	Prix unitaire en € HT	Montant en € HT	TVA %	Montant en € TTC	
► Distribution de l'eau potable						41,84		44,15	
Abonnement						-10,10		-10,65	
Part Cté de Communes	31-10-23 / 31-12-23					-1,68	5,50		
Part SAUR	31-10-23 / 31-12-23					-8,42	5,50		
Consommation						51,94		54,80	
Part Cté de Communes	01-07-23 / 30-10-23	28 à 30	3	0,3452	1,04	5,50			
		31 à 53	23	0,4315	9,92	5,50			
Part Fédération	21-06-23 / 30-10-23		26	0,0500	1,30	5,50			
Part SAUR	01-07-23 / 30-10-23		26	1,3960	36,30	5,50			
Préservation des ressources en eau	21-06-23 / 30-10-23		26	0,1300	3,38	5,50			
► Collecte et traitement des eaux usées						33,21		36,52	
Abonnement						-6,74		-7,42	
Part Cté de Communes	31-10-23 / 31-12-23					-3,37	10,00		
Part SAUR	31-10-23 / 31-12-23					-3,37	10,00		
Consommation						39,95		43,94	
Part Cté de Communes	01-07-23 / 30-10-23	28 à 30	3	0,4920	1,48	10,00			
		31 à 53	23	0,6145	14,13	10,00			
Part SAUR	01-07-23 / 30-10-23		26	0,9360	24,34	10,00			
► Organismes publics						11,44		12,26	
Consommation						11,44		12,26	
Lutte contre la pollution (Agence de l'eau)	01-07-23 / 30-10-23		26	0,2800	7,28	5,50			
Modernisation des réseaux (Agence de l'eau)	01-07-23 / 30-10-23		26	0,1600	4,16	10,00			
Le prix moyen de votre consommation (hors abonnement) s'élève à 4,27 € / m ³ soit 0,00427 € / litre		HT exonéré de TVA : 0,00 €		TVA 5,50 % : 2,71 €					
		HT soumis à TVA : 86,49 €		TVA 10,00 % : 3,73 €					
				TVA sur les débits : 6,44 €					
							Total facture TTC : 92,93 €		

→ Mieux comprendre la répartition de votre facture

→ Message

Part Intercommunale/Communale
Sert à financer les investissements et les prestations réalisées par les collectivités publiques (communes, syndicats ou communautés de communes) propriétaires des ouvrages ou par un tiers privé autre que SAUR.

Part SAUR
Rémunération pour l'exécution du service et l'entretien des ouvrages et équipements

Part Organismes publics
Redevances destinées aux établissements publics (agence de l'eau ou aux voies navigables de France) qui financent les actions et les installations de la lutte contre la pollution et pour la préservation des ressources en eau.

Gérez directement votre compte en ligne sur www.saurclient.fr

SAUR SAS au capital de 101529000€ RCS Nanterre 339379984 SIRET 339 379 984 05975 Siège Social 11 CHEMIN DE BRETAGNE 92130 ISSY LES MOULINEAUX TVA Intracommunautaire n°FR28339379984-NAF 3600
Vos données personnelles sont traitées par SAUR pour l'exécution de votre contrat d'abonnement. Conformément à la réglementation applicable, vous bénéficiez de droits sur les données vous concernant dont un droit d'accès, d'opposition, de rectification et d'effacement. Vous pouvez exercer ces droits par email, à l'adresse dpo@saur.com ou par courrier postal auprès de SAUR, 11 Chemin de Bretagne 92130 ISSY LES MOULINEAUX. Pour en savoir plus sur nos engagements, consultez notre politique de protection des données personnelles (www.saurclient.fr – Rubrique Données Personnelles).
Conformément à l'article L 441-3 du Code de Commerce, il sera appliqué à tout professionnel en situation de retard de paiement une indemnité forfaitaire de 40 euros pour frais de recouvrement.

Moyens de règlement

Merci de tenir compte des délais postaux, entre 2 et 6 jours, lors de votre règlement

✓ Paiement par TIP

Ce mode de paiement simple remplace le chèque. Datez et signez votre TIP après l'avoir détaché selon les pointillés, renvoyez-le dans l'enveloppe ci-jointe.

Si vos coordonnées bancaires, postales ou de caisse d'épargne qui figurent sur le TIP sont erronées :
Joignez à votre TIP daté et signé un relevé d'identité bancaire et envoyez le tout dans l'enveloppe ci-jointe.

✓ Paiement par chèque

Établissez votre chèque à l'ordre de SAUR, envoyez-le avec le TIP non signé dans l'enveloppe ci-jointe.

✓ Paiement par prélèvement mensuel

Ce mode de paiement est le plus souple, vous choisissez la date de prélèvement qui vous convient le mieux, vous êtes prélevé mensuellement et vous ne recevez qu'une facture pour le solde à régler en votre ou en notre faveur, calculé sur la base de votre consommation réelle.

✓ Paiement par Internet

Payez directement votre facture sur internet en vous connectant sur votre espace client sur le site www.saurclient.fr

✓ Paiement en espèces

Payez votre facture en espèces dans le bureau de poste de votre choix muni de cette facture et d'une pièce d'identité. Des frais pourront vous être appliqués sur place.